

# Fiche technique

## Paragraff léger

Solvant nettoyant graffiti environnemental.

Nettoyant graffiti destiné à éliminer les traces de marqeurs et peintures sur surfaces fragiles (plastique, peinture résitante).

Sans chlorure de méthylène, ni NMP.

Produit au solvant respectueux de l'utilisateur et de l'environnement.

#### Mode d'emploi

Détremper le graffiti avec un pinceau ou bien par pulvérisation.

Laisser agir quelques minutes puis essuyer avec un chiffon

#### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

#### Données techniques

- Aspect : liquide limpide marron clair

- Densité: 1,01 - 1,03

#### **Précautions**

Éviter les projections oculaires. Travailler en atmosphère aérée.

Un essai préalable devra être effectué pour vérifier la resistance du support au produit.

#### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux

de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

#### Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique). Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

### Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

(CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissanceset n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022 Ind. 9















